

Paris 12 Mars 1869

Au Roi d'Italie

Empereur propose que traité soit signé par les trois Souverains sans contre signature aucune, pour que les Ministres interpellés puissent *viser*. Empereur reconnaît qu'il a été toujours question d'échange de lettres, mais il ne s'agissait pas alors d'un traité à trois. Lettres étaient *acheminement* à l'acte définitif qui s'accomplit. Autriche accepte définitivement, sauf deux légères modifications peu importantes, que l'on ignore.

VIMERCATI